

929.1
D 56

D I C T I O N N A I R E

G É N É A L O G I Q U E ,
H É R A L D I Q U E ,
C H R O N O L O G I Q U E E T H I S T O R I Q U E ,

C O N T E N A N T 25645

L'origine & l'état actuel des premières Maisons de
France, des Maisons souveraines & principales
de l'Europe;

*Les Noms des Provinces, Villes, Terres, &c. érigées
en Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés,
Vicomtés & Baronnies;*

Les Maisons éteintes qui les ont possédées;
*Celles qui par Héritage, Alliance, Achat, ou
Donation du Souverain, les possèdent
aujourd'hui.*

Les Familles nobles du Royaume, & le nom & les
armes seulement de celles dont les Généalogies
n'ont pas été publiées.

Par M. D. L. C. D. B.

T O M E P R E M I E R .



A P A R I S ,

Chez D U C H E S N E , Libraire, rue S. Jacques,
au Temple du Goût.

M D C C L V I I .

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

AILLY (a) : La terre d'Ailly-Haut-Clocher en Ponthieu, a donné le nom à la maison d'Ailly, qui est une des plus anciennes & des plus grandes de Picardie, comme on le voit par les registres du parlement (*b*).

Elle a l'honneur d'être alliée à la maison de France, par le mariage de *Jacqueline* d'Ailly, fille de *Raoul* d'Ailly, vidame d'Amiens,

(a) *Le nom de cette maison s'écrit indifféremment , d'Ailly ou d'Ally , & plus anciennement d'Arly. On voit aussi les mêmes différences dans les anciens titres latins : de Alliaco , de Alliaco , de Arliaco. Les armes sont : de gueule à deux branches d'Alisier d'argent , passées en double sautoir au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits.*

(b) » *Jean d'Arly , sieur de Aresnes , est de fort noble lignée , & des plus anciennes de Picardie. Son pere fut chambellan du roi , bailli de Ponthieu , & capitaine d'Abbeville. »* Extrait des registres du parlement de l'an 1442.

» *Domui d'Ailly ex Patriæ Picardiæ antiquioribus & majoribus quibus existentibus complures magnates & principes , & potissimum defunctus carissimus consanguineus noster dux Brabantii alligati & confederati extiterant. »* Arrêt du parlement du 5 Juin 1501.

& de *Jacqueline de Bethune*, avec *Jean de Bourgogne*, comte de Nevers, duc de Brabant, arriere petit-fils du roi *Jean*.

Cette maison a pris alliance avec celles de Lannoi, Pequigni, d'Auxi, d'Anglure, Rainneval, Crequi, d'Estourmel, Clermont-Néelle, Boufflers, Harcourt, Bethune, Mailly, Henin-Lietard, Halluin, Bournonville, Melun, Roye, Rouvroy-Saint-Simon, d'Epinal - Saint - Luc, d'Estampes, Bueil, Batarnai, Longueval, Monchi, d'Humieres, Laval, Riencourt, Coligni, d'Albert, Vieuxpont, Rambures, Gouffier, Beauvais, &c.

Robert III. d'Ailly, seigneur de Boubers & de Fontaines, connu sous le nom de sire d'Arly, descendant au neuvieme degré de *Robert d'Ailly*, vivant en 1090. épousa, 1. la dame du *Breuc*, en Flandres, dont il eut un fils pere de *Catherine d'Ailly*, mariée à *Jean de Fosseux*, dont la postérité est passée dans la maison de Montmorenci.

Robert III. d'Ailly, épousa, 2. en 1342. *Marguerite de Pequigni*; par ce mariage la terre de Pequigni & le vidamé d'Amiens passerent dans la maison d'Ailly; & en

1620. dans celle d'Albert par le mariage de *Charlotte - Eugénie d'Ailly*, héritière de la branche aînée de la maison d'Ailly. Voyez **ALBERT DE CHAULNES**.

Outre la branche des vidames d'Amiens, cette maison en a formé plusieurs autres, entre lesquelles sont les branches de Varennes, de Sains, d'Ignaucourt, de Bellonne, d'Arefnes, de la Mairie, d'Anneri & de Montgerout.

La branche d'Ailly de la Mairie, qui est la seule en France dont la postérité subsiste aujourd'hui, se partagea en deux autres branches par les enfants de *Charles d'Ailly*, seigneur de la Mairie, fils de *Waleron d'Ailly*, écuyer, seigneur de Brach, Quiri-le-Verd, Malnart, Catcux & Neuvi-le-Roi, demeurant à Pierrefont près Montdidier en 1470. avec *Nicole de S. Quentin*, sa femme, & à *Brai-sur-Somme* en 1497.

Charles d'Ailly, leur fils, écuyer, seigneur de la Mairie, demeurant à Montdidier, fut dans une assemblée de parents du vidame d'Amiens, élu tuteur de *Jean d'Ailly*, seigneur de Bellonne. Il épousa, 1. *Michelle de Mailli*, morte en couche en 1500. 2. *Perrette Cossart*, fille de *Jean Cossart*, écuyer seigneur d'Espies & d'Anneri, & de *Catherine de Dampont*.

Du premier lit, il eut *Antoine*

d'Ailly (a), chevalier, seigneur de la Mairie (filleul d'*Antoine d'Ailly*, vidame d'Amiens): il eut de sa femme, *Charlotte de Famechon*, filie d'*Yvain de Famechon*, écuyer, chef du conseil de Malines, & d'*Antoinette de Thorry*; *Héclor d'Ailly*, seigneur de la Mairie & d'Hardinval, près Dourlens, mort sans enfants, de sa femme *Catherine de Longueval*, veuve de *Guillaume*, baron de Maubec; & de *Jacques*, seigneur de Monceaux; & deux filles, l'une desquelles épousa *Nicolas de Massue*, écuyer, seigneur de S. Aubin, ayeul de *Henri de Massue*, marquis de Ruvigni, seigneur de Rainneval, réfugié en Angleterre avec milord Gallowai son fils.

Charles d'Ailly eut de son second mariage avec *Perrette Cossart d'Espies*, *Jeanne d'Ailly* (b), mariée à *Jean de Launoy*, écuyer, seigneur de Jehandung en Champagne, dont postérité: *Hugues d'Ailly*, qui a formé la branche d'Anneri: &

Claude d'Ailly, chevalier, seigneur de Montgerout, Launoi, Clerion, Montcornel, enseigne de la compagnie des gendarmes de M. d'Estouteville de Villebon, un des cent gentilshommes de la maison du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, chevalier de l'ordre, gentilhomme d'honneur de la reine,

(a) Suivant les registres de l'hôtel de ville de Montdidier du 3 Juin 1557. il s'offre de s'enfermer dans la ville avec M. de Morvillé, M. le baron de Magnac, M. de Brouilly & M. de Saillant, le cas advenant qu'il en fût besoin, sans qu'aucun de la ville les en eût priés, mais seulement de leur pure volonté, & pour faire service au roi & aider ceux de la ville.

(b) Elle est rappelée dans le codicille de *Jacqueline d'Ailly*, fille de *Raoul d'Ailly* de la branche d'Arefnes, passé à Brach, prévôt de Montdidier le 13 Février 1513. par lequel ladite *Jacqueline d'Ailly* laisse cent livres à *Jeanne d'Ailly*, fille de *Charles d'Ailly*, son cousin.

marié, 1. à *Jeanne* de Joigni-Blondel, veuve de *Martin* de Bournonville, chevalier, seigneur de Château-Renaud. 2. le 12 Juin 1579. à *Catherine* de Graveron, fille de *Robert*, seigneur de Gondreville, & de *Nicole* de la Haie.

Anne d'Ailly sa fille, mariée à *Nicolas* de Riencourt, chevalier, seigneur de Tilloloi, & *Françoise* d'Ailly sa petite fille, mariée à *Erienne* de Roussé, chevalier, baron de Waben, ont laissé postérité.

La postérité masculine de *Claude* d'Ailly est éteinte dans *Antoine* d'Ailly, seigneur de Tilloloi, son arrière petit-fils, qui n'eut qu'une fille de *Marie* de Rambures qu'il avoit épousée le 3 Juillet 1658.

Hugues d'Ailly, chevalier, sei-

gneur de Louville & d'Anneri, frère aîné de *Claude*, seigneur de Montgerout, dont on vient de parler, & fils du second mariage de *Charles* d'Ailly, seigneur de la Mairie, quitta la Picardie, où il demouroit encore en 1565. & vint s'établir à Anneri, près Pontoise, qui lui étoit échu du chef de sa mère; il étoit en 1567. & 1569. homme d'armes de la compagnie de M. de Sainte Maure, marquis de Nessel, puis lieutenant de la compagnie des gendarmes de M. d'Estouteville de Villebon. Il eut de son mariage avec *Magdelene* d'Auvergne, fille de *Jean*, écuyer seigneur de Gagni, & de *Marie* de Sailly, entr'autres enfants, *Marie* d'Ailly, qui épousa *Emmanuel* de Joigni-Blondel de Bellebrune (a). &

(a) Ils eurent plusieurs enfants, dont deux chevaliers de Malte. Dans les enquêtes faites en 1611. & 1618. pour la réception de ces deux chevaliers, huit gentilshommes attestent, que, René & François de Joigni étoient fils de damoiselle Marie d'Ailly, qu'elle est sortie de noble race, de nom & d'armes, qu'ils ont connu le père de ladite demoiselle, qu'on l'appelloit Hugues d'Ailly, écuyer, seigneur d'Anneri & Montgerout, lieutenant de la compagnie des gendarmes de M. de Villebon, qu'il étoit gentilhomme de nom & d'armes, issu de la maison des vidames d'Amiens: qu'ils ont trouvé à la grande porte du lieu seigneurial d'Anneri & dans le chœur de l'Eglise dudit village, au-dessus du grand autel, proche le contretable, les armes figurées d'un échiquier un lion au milieu, qui sont les armes de la maison du vidame d'Amiens & de la maison de Dampont.

Dans la seconde enquête de Malte de 1618. les gentilshommes attestent que, demoiselle Marie d'Ailly, mère de François de Joigni, étoit demoiselle de nom & d'armes, de bonne & ancienne race, portant en ses armes un échiquier d'argent & de bleu, & deux branches d'alister au-dessous.

Nota. C'est le chef échiqueté qui de tout tems a fait les armes distinctives de la maison d'Ailly. Les branches d'alister ont été ajoutées dans la suite, & depuis qu'on a commencé à les prendre, les vidames d'Amiens les ont prises & supprimées indifféremment dans leurs sceaux. Les seigneurs d'Anneri ont également pris & supprimé les branches d'alister dans leurs armes, comme on le voit dans le nobiliaire de Champagne de M. de Caumartin, Généalogie de Launois, & dans celui de Picardie, de M. Bignon, Généalogie de Roussé.

Charles II d'Ailly , chevalier , seigneur de Louville & Anneri , servit sous la cornette blanche devant Amiens en 1597. épousa le 27 Août 1595. **Genevieve** Testu de Balincourt , fille de **Jean** , chevalier , seigneur de Balincourt & Margicourt , maître d'hôtel ordinaire du roi , & de **Genevieve** le Sueur , dont , entr'autres enfants , **Genevieve** , mariée à **André** de Cleri , chevalier , seigneur de Serans. &

Charles III. d'Ailly , chevalier , baron d'Anneri , gentilhomme ordinaire de la chambre du roi , maréchal de camp , conseiller d'Etat , épousa le 23 Janvier 1639. **Renée** de Vieuxpont , fille d'honneur de la reine , fille de **Pierre** de Vieuxpont , seigneur de Fatouville , & d'**Esther** de Poix , dont

Jacques d'Ailly , chevalier ; marquis d'Annebaut , comte de Ponteau-de-meï & de Pontautou , vicomte de Berneuil , seigneur d'Anneri , capitaine d'une compagnie de chevaux-légers , servit en 1674. en qualité d'aide de camp du roi : il épousa , 1. le 27 Juin 1672. **Marie-Thérèse** de Charlet de S. Aignan , fille de **Charles** , maréchal de camp , gouverneur de Piombino en Italie , & de **Marguerite** de Damiette de Bethencourt : 2. le 8 Novembre 1682. **Françoise-Josephine** de Gouffier , fille de **Maximilien** , marquis d'Epagni , maréchal de

camp, & de *Renée* de la Roche-Cousin. Il eut du second lit, *Philippe*, chevalier d'Ailly, maréchal de camp, & plusieurs filles, dont une morte chanoinesse d'Avaine, & une mariée à *Claude-Amable*, chevalier, baron d'Enfrenel, dont la comtesse d'Aubeterre; veuve du marquis de Bouillé, & la marquise de Nery mere du marquis de Barai, enseigne de gendarmerie, marié à *Elisabeth* de Basan de Flamenville. Du premier lit, il eut *Pierre-Louis*, comte d'Ailly, marquis de Senecei, baron de Layves, Marnai, & Chasaut, premier capitaine de grenadiers dans le régiment du roi, infanterie, mort le 7 Août 1741. marié le 4 Août 1733. à *Marie-Louise-Magdelene* de Beauvau, fille de *Gabriel-Henri* de Beauvau, marquis de Montgauger, & de *Marie-Magdelene* de Brancas, dont *Louis-Joseph*, comte d'Ailly, marquis de Senecei, baron de Layves, Marnai & Chasaut. Voyez SENECEY.

Hugues d'Ailly , seigneur d'Anneri , & Claude d'Ailly , seigneur de Montgerout , son frere , pour distinguer leurs armes de celles des autres branches , portoient souvent (comme on le voit dans la premiere enquête de Malte de 1611. dans les titres scellés de Gaignieres, à la bibliotheque du roi , & cabinet de M. de Clairambault) sur le tout des armes d'Ailly , l'écusson de Dampont , leur grand-mere. Entre plusieurs exemples semblables , on en trouve un dans les armes de Jacqueline de Bethune , femme de Rioul d'Ailly , vicame d'Amiens ; elle portoit sur le tout de Bethune , l'écuson de la maison de Ghistelles , dont étoit sa mere.